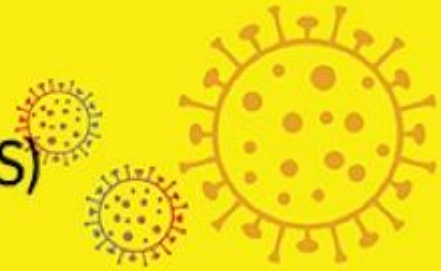


Coronavirus **COVID-19**



International Protection Accommodation Services (IPAS) COVID-19 Update



An Roinn Dlí agus Cirt
agus Comhionannais
Department of Justice
and Equality

14 Août 2020

Les dernières nouvelles du COVID-19 pour les résidents - Numéro 21

Chers résidents,

Veillez trouver le dernier numéro de votre newsletter. Ce numéro met en évidence les mesures simples que nous pouvons tous prendre pour protéger nos familles et nos amis et prévenir la propagation du COVID-19 dans nos communautés.

Cette newsletter est également disponible sur le [Site web](#) des centres d'hébergement dans la section «Résidents», ainsi que les éditions précédentes qui couvraient des sujets tels que les ressources éducatives et les conseils en matière de santé et de bien-être.

Veillez nous indiquer les sujets que vous aimeriez voir inclus dans les futures newsletters en envoyant un e-mail à ipasinbox@justice.ie.

Enfin, nous tenons à vous remercier pour votre coopération continue et vous souhaitons une bonne santé.

L'équipe IPAS

Ligne d'assistance téléphonique gratuite pour les résidents - 1800929008

Une ligne d'assistance téléphonique gratuite a été mise en place pour aider les résidents pendant le COVID-19. Nous comprenons que tout le monde ne se sent pas à l'aise de contacter directement le Département. Il est donc important de savoir que si IPAS a mis en place cette ligne d'assistance, elle est gérée par une organisation caritative - le Jesuit Refugee Service (Irlande).

Résidents des comtés de Kildare, Laois et Offaly



Pour éviter la propagation du COVID-19, un certain nombre de mesures supplémentaires sont mises en place dans les comtés de Kildare, Laois et Offaly..

Les mesures supplémentaires sont en vigueur du vendredi 7 août à minuit au dimanche 23 août à minuit.

La situation sera ensuite réévaluée.

Si vous résidez à Kildare, Laois ou Offaly, vous ne devez voyager que dans votre comté.

Les seules exceptions à cela sont::

- se rendre au travail et à la maison de nouveau;
- voyager à des fins professionnelles; et
- pour assister à des rendez-vous médicaux et récupérer des médicaments ou d'autres produits de santé.

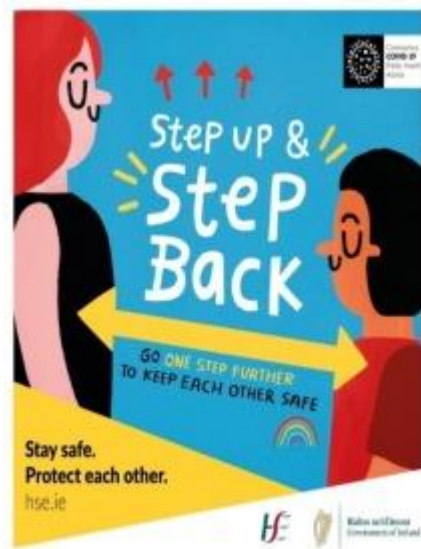
Pour une liste complète des mesures en place dans les comtés de Kildare, Offaly et Laois, veuillez visiter le site web [gov.ie](https://www.gov.ie).

Restez en sécurité

Alors que nous apprenons à vivre avec le COVID-19, chacun est invité à utiliser son propre jugement et à assumer la responsabilité personnelle de se protéger et de protéger les autres.

Tout le monde doit être conscient des facteurs de risque de COVID-19:

- **La Distance** – Le risque de contracter le COVID-19 augmente à mesure que la distance entre vous et les autres diminue. Gardez 2 mètres de distance si possible.
- **L'activité** – La façon dont vous passez du temps avec les gens et ce que vous en faites peut augmenter votre risque. Suivez les directives de protection du gouvernement [Stay Safe Guidelines](#) pour rester en sécurité lorsque vous passez du temps avec d'autres.
- **Le temps** – Plus vous passez de temps en contact étroit avec d'autres personnes peut augmenter votre risque de contracter le COVID-19. Gardez une trace de qui vous passez du temps et comment.
- **L'environnement** – Il est plus sûr d'être à l'extérieur que d'être à l'intérieur. Dans la mesure du possible, rencontrez les autres personnes à l'extérieur. Si cela n'est pas possible, gardez les fenêtres et les portes ouvertes lorsque vous rencontrez d'autres personnes à l'intérieur.
- **Les symptômes** – Connaissez les symptômes. Si ces symptômes apparaissent, isolez-vous et contactez immédiatement votre médecin traitant.



Connaître les symptômes du COVID-19

Le COVID-19 est une nouvelle maladie qui peut affecter vos poumons et vos voies respiratoires. Il est important que vous connaissiez les symptômes afin de pouvoir vous protéger et protéger les autres.

Ces symptômes sont

- [une fièvre \(température élevée\)](#)

- [La toux](#) - cela peut être n'importe quel type de toux, pas seulement sèche.
- [L'essoufflement ou](#) les difficultés respiratoires
- [perte ou modification de votre odorat ou de votre goût](#)
- symptômes pseudo-grippaux

Si vous présentez des symptômes, vous devez [vous auto-isoler](#) et appeler immédiatement à votre médecin pour [vous faire tester pour COVID-19](#)

Conseils pour éviter la propagation du COVID-19

Il existe un certain nombre de mesures que vous pouvez prendre pour empêcher la propagation du COVID-19.

Ces mesures incluent:

- Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool si vos mains ne sont pas visiblement sales;
- Adoptez une bonne hygiène respiratoire, c'est-à-dire que lorsque vous toussiez et éternuez, couvrez-vous la bouche et le nez avec un coude ou un mouchoir plié. Jetez immédiatement le mouchoir dans un bac fermé et nettoyez-vous les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou du savon et de l'eau;
- Maintenez une distance physique, c'est-à-dire laissez une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre vous et les autres personnes, en particulier celles qui toussent, éternuent et ont de la fièvre; et
- Évitez de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche - si vous touchez vos yeux, votre nez ou votre bouche avec vos mains contaminées, vous pouvez transférer le virus de la surface à vous-même.

L'action la plus importante que nous pouvons tous prendre pour nous protéger du COVID-19 est le lavage régulier des mains et une bonne hygiène respiratoire. Pour plus d'informations, veuillez consulter un guide étape par étape du HSE sur [la façon de vous nettoyer les mains](#)



Les masques faciaux



Depuis le lundi 10 août, vous devez porter un masque facial:

- sur les transports publics; et
- dans les magasins, les centres commerciaux et certains autres espaces intérieurs -[voir la liste complète des lieux](#).

Le port d'un masque facial peut aider à empêcher les personnes qui ne savent pas qu'elles ont le COVID-19 de le transmettre à d'autres.

L'application COVID Tracker

Tous les résidents sont encouragés à télécharger la nouvelle application COVID Tracker, une application gratuite pour votre téléphone mobile.

Cela peut nous aider à nous protéger les uns les autres et à ralentir la propagation du COVID-19 en Irlande.

L'utilisation de l'application COVID Tracker ainsi que les mesures de santé publique existantes peuvent nous aider à rester en sécurité lorsque nous nous rencontrons, socialisons, travaillons ou voyageons.

L'application peut:

- Vous alerter si vous avez été en contact étroit avec quelqu'un qui a été testé positif au COVID-19;
- Vous conseiller sur les mesures à prendre pour vous protéger et protéger les autres; et
- Alertez les autres utilisateurs de l'application avec lesquels vous étiez en contact étroit, si vous testez positif pour COVID-19.

Veuillez cliquer [ici](#) pour plus d'informations sur la façon de télécharger l'application.



Le bien-être mental

La propagation du COVID-19 est un événement nouveau et stimulant. La vie et la routine quotidienne de chacun sont affectées par les mesures qui ont été

introduites pour interrompre la propagation du virus et assurer notre sécurité à tous.

Il est normal d'être inquiet ou stressé pendant cette période difficile, mais il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire pour nous aider à prendre soin de notre santé mentale et de notre bien-être:



- Parlez à des personnes en qui vous avez confiance. Restez en contact avec vos amis et votre famille.
- Essayez de maintenir un mode de vie sain en mangeant bien, en dormant suffisamment et en faisant du sport.
- Essayez de sortir au moins une fois par jour pour prendre l'air et explorer la région.
- Évitez de fumer ou de consommer de l'alcool ou d'autres drogues pour gérer vos émotions.
- N'écoutez pas les rumeurs sur le COVID-19. Obtenez des nouvelles et des informations fiables du [HSE](#), [Le Gouvernement Irlandais](#) et [l'Organisation mondiale de la santé](#).
- Limitez le temps que vous et votre famille passez à regarder ou à écouter la couverture médiatique du COVID-19. Obtenir des mises à jour une ou deux fois par jour suffit.
- Tirez parti des compétences que vous avez utilisées dans le passé et qui vous ont aidé à gérer les défis. Utilisez ces compétences pour vous aider à gérer vos émotions pendant la pandémie.
- Si vous vous sentez dépassé, parlez-en à un ami, un collègue résident, un membre du personnel de votre centre ou votre médecin traitant. Ayez un plan et sachez où aller pour obtenir de l'aide pour vos besoins en matière de santé physique et mentale.

Pour plus d'informations sur la protection de votre bien-être mental, veuillez cliquer [ici](#).

Supports supplémentaires disponibles

L'allocation de maladie COVID-19

Ce paiement est destiné aux travailleurs et aux travailleurs indépendants qui ne peuvent pas travailler à court terme parce qu'ils ont été médicalement certifiés pour s'isoler ou sont malades en raison du COVID-19.

Paiement de chômage durant la pandémie COVID-19

Le paiement de chômage en cas de pandémie COVID-19 est un paiement d'urgence introduit par le gouvernement destiné à indemniser les travailleurs dont les employeurs ne peuvent pas les retenir sur leur liste de paie.

Les résidents vivant dans les centres d'assistance directe (Direct Provision Centres) sont éligibles pour demander le paiement de l'allocation de maladie COVID-19 et le paiement de chômage en cas de pandémie.

Le moyen le plus simple pour les résidents de postuler est en ligne sur www.MyWelfare.ie.

Cartes de séjour temporaires (CRT)

De nouvelles dispositions concernant le renouvellement des cartes de séjour temporaire (CRT) sont en cours de finalisation cette semaine, en vue de leur mise en service la semaine prochaine.

Les avis à cet effet seront téléchargés sur le site Web de l'IPO et tous les centres d'assistance direct (Direct Provision Centres) seront informés.

Directives de réouverture de nos écoles

Le ministère de l'éducation et des Compétences (DES) a récemment publié des directives concernant la «réouverture de nos écoles». Ceci est disponible sur gov.ie/backtoschool.

Ces directives sont destinées aux écoles, mais elles contiennent des informations très utiles que vous voudrez peut-être noter. Veuillez prendre le temps de les lire afin d'être au courant des développements.

Vous noterez que la page 33 des lignes directrices, «Réouvrir nos écoles (Reopening Our Schools) - La feuille de route pour un retour complet à l'école» traite du transport scolaire. Alors que les enfants scolarisés dans le primaire NE SONT PAS obligés de porter des masques faciaux, les lignes directrices indiquent très clairement que les élèves voyageant dans le cadre du programme post-primaire SONT obligés de porter des masques faciaux en attendant les services de transport à bord. À cette fin, je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous assurer qu'un approvisionnement adéquat en masques faciaux, c'est-à-dire pour les enfants qui fréquentent des écoles post-primaires, soit mis à leur disposition chaque matin avant qu'ils ne fassent la queue pour monter à bord du bus scolaire.

Les élèves de niveau post-primaire sont également tenus de porter des masques à l'école pendant la journée.

Les dispositions prises pour amener les enfants dans nos écoles en toute sécurité décrivent un certain nombre d'exigences pour ceux qui voyagent en transport scolaire. Vous souhaiterez peut-être vous familiariser avec ces exigences. Celles-ci incluent:

- ne pas utiliser le transport en cas de symptômes du COVID-19;
- maintenir la distance sociale en attendant le transport;
- S'asseoir toujours dans des sièges pré-assignés et avec le «copain de bus» qui leur sera attribué- ce sera un frère ou une sœur de leur groupe de classe (ce devrait être le même enfant à tout moment);
- utiliser un désinfectant pour les mains à bord du bus; observer l'étiquette respiratoire (utiliser un mouchoir en papier, couvrir la toux et les éternuements) en tout temps pendant l'attente et les services de transport à bord; et
- Descendre du bus un par un de manière ordonnée.

Page 49 parle du DES préparant des conseils succincts pour les parents au niveau primaire et post-primaire pour le retour des enfants à l'école et du matériel de communication adapté à l'âge des élèves à leur retour à l'école. Ces documents seront inclus dans un prochain bulletin, c'est-à-dire après leur préparation et leur diffusion.

Il y a quelques références à la page 45 des arrangements pour les élèves qui ne peuvent pas aller à l'école que vous voudrez peut-être aussi noter.

Les directives indiquent que les enfants qui présentent des symptômes du COVID-19 ou les enfants qui présentent un risque très élevé de COVID-19 ne devraient pas aller à l'école.

Dans le cas des enfants à très haut risque de COVID-19, en raison d'une condition médicale sous-jacente telle que définie par le HSE, veuillez consulter ce lien: <https://www2.hse.ie/conditions/coronavirus/people-at-higher-risk.html#very-high-risk>.

Le contact doit être pris directement avec l'école pour prendre les dispositions nécessaires pour leur apporter du soutien.

Modifications du programme de soutien aux étudiants

Le lundi 10 août, le ministre de l'enseignement supérieur et de de la Recherche, de l'innovation et des Sciences, Simon Harris TD, a annoncé des changements au programme d'aide aux étudiants pour les personnes vivant aux centres.

À la suite d'un examen, le ministre Harris a confirmé que les règles du régime seraient assouplies et que le régime serait placé sur une base à long terme.

L'exigence pour les candidatures potentielles d'avoir suivi trois années académiques dans le système scolaire irlandais et d'avoir obtenu le certificat de fin d'études dans l'État ne sera plus requise. Les candidats potentiels devront toujours satisfaire à l'exigence d'avoir été sous protection ou de rester en procédure pendant trois ans.

Parlant des changements, le ministre Harris a déclaré: *«Le gouvernement est déterminé à adopter une nouvelle approche à long terme concernant les centres. Cela prendra du temps à mettre en œuvre, mais en attendant, nous continuerons à apporter des améliorations pour les résidents des centres*

"L'assouplissement des critères du programme d'aide aux étudiants permettra, espérons-le, à davantage de personnes d'accéder à l'enseignement du troisième niveau. »

La date limite pour les candidatures 2020/21 est **le 6 novembre 2020**. Tout étudiant ayant déjà demandé une aide dans le cadre du programme verra sa candidature examinée dans les nouvelles conditions plus favorables du programme.

Pour plus d'informations sur les nouveaux supports et comment postuler, veuillez cliquer [ici](#).

Résidents avec statut

Avez-vous un statut? - Découvrez comment vous pouvez emménager dans votre propre maison.

Si vous avez un statut et souhaitez quitter le centre, le Peter McVerry Trust et Depaul peuvent vous aider.

Peter McVerry Trust

Le Peter McVerry Trust's Southern Region Resettlement Service vous aidera si vous avez obtenu le statut de résidence en Irlande mais que vous séjournez actuellement dans des centres Direct Provision à Clare, Cork, Dublin, Kerry, Kildare, Laois, Limerick, Longford, Offaly, Tipperary, Waterford, Wicklow, Westmeath et Wexford.



Leur personnel de réinstallation vous aidera à trouver une maison ou un appartement convenable. Ils vous aideront également à développer une relation avec les propriétaires et les agents immobiliers.

Pour contacter le service de réinstallation de la région sud de Peter McVerry Trust, veuillez envoyer un e-mail à asresettlement@pmvtrust.ie.

Cosán Nua

Cosán Nua est le service de réinstallation et d'intégration communautaire de Depaul. Ils vous aideront si vous avez obtenu le statut de vivre en Irlande et que vous séjournez actuellement dans des centres Direct Provision à Dublin, Meath, Sligo, Galway, Monaghan, Mayo et Louth. Ils vous aideront à vous déplacer dans votre région préférée en République d'Irlande.

Pour contacter Depaul, veuillez demander à votre responsable du centre les coordonnées de votre assistant social Depaul ou par e-mail à cosannua@depaulcharity.net.

Mon endroit pour jouer (my place to play)

En juillet, des packs My Place to Play ont été distribués aux centres d'hébergement, en collaboration avec les Comités des services aux enfants et aux jeunes (CYPSC) et la Children's Rights Alliance.

Les packs Place to Play ont été bien accueillis par les résidents. Voici quelques photos d'habitants de Monaghan appréciant leurs packs de jeu.





Veillez nous faire savoir à ipasinbox@justice.ie s'il y a d'autres sujets que vous aimeriez que nous abordions dans nos newsletters. Nous espérons que les informations fournies ici ont été utiles.

Avec tous les meilleurs vœux de l'équipe d'IPAS et du ministère de la Justice et de l'égalité



An Roinn Dlí agus Cirt
agus Comhionannais
Department of Justice
and Equality

Les informations contenues dans cette mise à jour sont destinées aux résidents des centres d'hébergement IPAS, aux groupes des Amis du Centre et aux collègues des ONG. Toutes les questions ou idées peuvent être adressées à IPASinbox@justice.ie.